SoterYaH IP

Préparation à l'Examen Européen de Qualification
(Epreuve D 2019)

Pourquoi passer par SOTERYAH IP ?

- **Formation principale ou complémentaire d'une autre formation pour augmenter vos chances de succès ;**
- **Proposition de formation à distance par internet ;**
- **Formation en dehors du temps de travail ;**
- **Correction des épreuves précédentes commentées spécifiquement pour chaque candidat ;**
- **Focus sur les thèmes à étudier, spécifiques à chaque candidat.**

Tout ça à un cout compétitif !

Nombre de places limité !

10% de remises pour les 5 premiers inscrits !

Candidatez sur le formulaire du lien ; ou
en envoyant un courriel à contact@soteryah.com

SOTERYAH IP sas
199 rue Hélène Boucher
34170 Montpellier Castelnau
FRANCE

Programme

Etape 1 : Effectuer **l'épreuve D 2017** **en condition d'examen** par le candidat au lieu de son choix.

Etape 2 : **Correction** de **l'épreuve D 2017** par le correcteur.

Etape 3 : **Première journée** de formation à Montpellier et/ou à distance le **samedi 1er décembre 2018** ; et

Seconde journée le **samedi 8 décembre 2018**.

Les journées de formation portent notamment sur

- les points clés de l'examen pour augmenter les chances de succès ; et
- les principales lacunes relevées par la correction de **l'épreuve D 2017.**

Etape 4 : Un **mémo** sur l'épreuve D sera distribué ou transmis au candidat avec les **thèmes à étudier qui lui sont spécifiques** (cf sommaire du mémo ci-après).

Etape 5 : Effectuer **l'épreuve D 2018** **en condition d'examen** par le candidat au lieu de son choix.

Etape 8 : **Correction** de **l'épreuve D 2018** par le correcteur, et commentaires sur **thèmes restant à étudier spécifiques au candidat**.

SOMMAIRE

DEPOT DIRECT EP

A. Droit de priorité

B. Langue de la demande EP

C. Dépôt de demande EP

D. Régularisation après dépôt EP

E. Dépôt de parties manquantes EP

F. Recherche EP

G. Réponse au Rapport de Recherche

H. Ajout/déclaration de priorité

I. Correction de priorité

J. Désignation d'inventeur EP

K. Requête en Examen

L. Lettre Officielle

M. Réponse à une Lettre Officielle

N. Délivrance EP

O. Validation

P. Opposition

Q. Procédure Orale

R. Recours

ENTREE EN PHASE EP

A. Entrée en Phase EP

B. Actes après l'entrée en phase EP

C. Réponse la Notification selon les R. 161(1) et 162 CBE

ASPECTS JURIDIQUES EP

A. Restauration du droit de priorité

B. Registre EP/National

A. Représentation / Pouvoir

B. Requête en poursuite de procédure

C. Requête en restitutio in integrum

D. Modifications admissibles

E. Nouveaux arguments / motifs

F. Suspension de procédure

G. Interruption de procédure

H. Révision préjudicielle

REDUCTIONS / REMBOURSEMENTS DE TAXES EP

A. Langue EEE

B. Remboursements de taxe EP

C. Remboursements des autres taxes EP

DEPOT PCT

A. Langues PCT

B. Dépôt de demande PCT

C. Régularisation après le dépôt PCT

D. Introduction d'éléments manquants

E. Incorporation de parties manquantes

F. Recherche PCT

G. Réponse au Rapport de Recherche PCT

H. Possibilités de modifier la demande PCT

I. Examen PCT

J. Retrait de revendications de priorité

K. Retrait de la demande internationale

ASPECTS JURIDIQUES PCT

A. Rectification d'erreur évidente (R 91 PCT)

B. Procédure de réserve OEB/ISA

C. Procédure de réserve OEB/IPEA

D. Correction ou adjonction de priorité

E. Restauration du droit de priorité

F. Enregistrer un changement auprès de l'IB

G. Retrait de désignations

H. Rétablissement des droits lors de l'entrée en phase

REDUCTIONS / REMBOURSEMENTS DE TAXES PCT

A. Remboursement de la taxe de dépôt

B. Remboursement de la taxe de recherche

C. Remboursement de la taxe de traitement

D. Remboursement de la taxe d'examen